



Décompte de 2 congés payés pour 2 fériés

Par **clinedoo**, le **07/08/2014** à **20:27**

Bonjour,

Je viens vers vous pour un problème de décompte de congés payés.

Lors des semaines contenant les jours fériés de mai (le jeudi 1er et le jeudi 8) j'ai eu mes deux jours de congés hebdomadaires (dimanche et lundi) ainsi que les fériés chômés. Soit au total 3 jours de congés par semaine sur ces deux semaines.

Sans me prévenir, mon employeur m'a décompté 2 congés payés pour les 2 lundis "chômés" considérant ainsi les jeudis fériés comme mes congés hebdomadaires en plus des dimanches.

J'ai 10 mois d'ancienneté et j'exerce dans la restauration.

Cette situation est-elle légale?

Merci par avance pour vos éclairages.

Bien cordialement,

Céline